



COMMUNIQUÉ

Aulnay-sous-Bois, le 26 juin 2021

Disparition de Monsieur Raoul MERCIER, ancien Adjoint au Maire de la Ville d'Aulnay-sous-Bois



Aujourd'hui, samedi 26 juin 2021, nous apprenons la disparition de Monsieur Raoul MERCIER dans sa quatre-vingt-troisième année à la suite d'une crise cardiaque.

Né le 9 avril 1938, Raoul MERCIER s'installa à Aulnay-sous-Bois en 1994 après y avoir travaillé en tant que manager public de 1984 à 1986.

Son engagement au service de ses concitoyens et de l'intérêt général l'a amené à siéger au sein du Conseil municipal en qualité d'Adjoint au Maire en charge du personnel communal de 2008 à 2010, puis en tant que conseiller municipal délégué président du groupe majoritaire de 2011 à 2014.

Raoul MERCIER s'est investi douze ans au sein du milieu scolaire, notamment auprès du groupe scolaire Savigny où il a coopéré activement à l'équipement et à l'animation des écoles.

Il a également siégé durant 17 ans au sein du conseil d'administration du collège DEBUSSY ainsi que 8 ans au sein du conseil d'administration du lycée Voillaume.

Monsieur Raoul MERCIER était un homme engagé, dévoué, assidu qui a mis sa plume à disposition des autres par devoir de transmission. Il a ainsi édité deux ouvrages : *Du plaisir d'écrire à l'envie de transmettre* et *De l'influence à la persuasion*. Il terminait actuellement un dernier ouvrage *De l'oubli au mépris* où il revenait sur vingt années de vie militante au service de sa ville.

Au plan personnel, Raoul MERCIER s'est considérablement investi dans la copropriété de Savigny-pairs. Il fut président du conseil syndical et à l'initiative du premier Plan de Sauvegarde. Il a usé de son autorité pour faciliter le consensus sur le second PDS en cours de réalisation.

Raoul MERCIER appartenait à l'association « Participation citoyenne » depuis sa fondation. Il veillait tout particulièrement à la sécurité et au civisme dans son immeuble.

Raoul MERCIER était une personnalité connue et reconnue sur Aulnay-sous-Bois pour son esprit républicain, sa tolérance et son investissement démocratique. Il était chevalier de l'ordre national du mérite.

Pour le remercier de son dévouement et de son engagement pour sa ville et pour les Aulnaysiens, le Conseil municipal avait décidé de lui remettre la médaille de la Ville lors du prochain Conseil municipal du 12 juillet 2021. Par conséquent, celle-ci lui sera remise à titre posthume, et un hommage appuyé lui sera rendu.

La Ville d'Aulnay-sous-Bois transmet ses condoléances les plus sincères à sa famille, ses proches et tous ceux qui ont eu la chance de côtoyer Raoul MERCIER.